

Fiche action	42.1	Renforcer l'attractivité économique et résidentielle en répondant aux besoins de la population
Dispositif		CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHÔNE ALPES
Contrat	DV1A	Bassin de Bourg-en-Bresse
Axe	4	Dynamiser la vie locale et les solidarités
Objectif	42	Accompagner la répartition des services et équipements du territoire

## Contexte :

La croissance démographique constante et prospective des communes du Bassin de Bourg-en-Bresse entraîne une nécessité de création d'équipements pour répondre aux besoins de cette nouvelle population et favoriser l'attractivité économique du territoire.

En effet, cette hausse de population est la résultante de l'arrivée de jeunes couples avec enfants. Cette situation crée d'importantes disparités et nécessite la création d'équipements sportifs et de loisirs adaptés pour accompagner ce développement.

## Description :

La Région interviendra sur des équipements culturels, de loisirs et/ou sportifs, terrains de sport ou espaces de jeux à maîtrise d'ouvrage ou à vocation intercommunale. L'aide de la Région portera en priorité sur les aspects qualitatifs du projet. Les équipements devront avoir une vocation intercommunale.

Une attention particulière sera portée sur :

- l'aspect architectural, la qualité et l'insertion paysagère des équipements ;
- l'écoconception des équipements et leur consommation énergétique prévisionnelle ;
- les modalités de fonctionnement des futurs équipements (prise en compte du handicap, tarification adaptée...);
- les modalités de gouvernance de la réalisation de ces équipements (concertation des associations et des futurs utilisateurs...)

Un schéma d'organisation préalable pour l'ensemble du territoire sera demandé.

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Ensemble des intercommunalités du Bassin de Bourg-en-Bresse

Bénéficiaire : EPCI, Communes...

Responsable local du projet : Patrick BOURRASSAUT

Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse - Cap 3B

68 avenue de Parme 01 000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04/74/47/25/40 Fax:04/74/45/14/88

Partenaires associés : DDJS, CDOS, CG...

## Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
Salle de sport intercommunale de Saint-Etienne-du-Bois	INV	2.200.000	900.000	
Equipelement sportif à vocation intercommunale à Chatillon-sur-Chalaronne	INV	2.000.000	500.000	
Equipelement de loisirs, sportif et/ou culturel CC Montrevel en Bresse	INV	1.500.000	1.500.000	
Complexe sportif intercommunal CC BDSR	INV	1.000.000	650.000	
Terrains de sport (football, tennis...) intercommunaux CC BDSR	INV	500.000	100.000	
Espaces jeux à vocation intercommunale CC la Vallière	INV	100.000	100.000	
Espaces jeux intercommunaux CC BDSR	INV	100.000	30.000	
Terrain multisport intercommunal à Simandre-sur-Suran	INV	100.000	40.000	
<b>Total des dépenses</b>	INV	<b>7.500.000</b>	<b>3.820.000</b>	
Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		3.820.000	1.122.000	29%
<b>Total des subventions</b>			<b>1.122.000</b>	
Auto-financement			6.378.000	85%
<b>Total des recettes</b>			<b>7.500.000</b>	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 100%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :  
2010 - 2016

Suivi et évaluation :

Tx d'utilisation des équipements créés, qualité des constructions

Observations :

Ces équipements devront par leur conception et leurs modalités de fonctionnement tenir compte des orientations du Plan Climat Energie Territorial.